

Agence de promotion économique du Canada atlantique

2020-2021

Plan ministériel

L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée
Ministre du Développement économique et des Langues
officielles

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre du Développement économique et des Langues officielles, 2020.

N° de catalogue : AC2-8F-PDF

ISSN : 2371-7203

Table des matières

De la part de la ministre	1
Aperçu de nos plans	3
Responsabilité essentielle : résultats et ressources prévus et principaux risques	7
Développement économique au Canada atlantique	7
Service internes : résultats prévus.....	13
Dépenses et ressources humaines	15
Dépenses prévues	15
Ressources humaines prévues	18
Budget des dépenses par crédit voté	18
État des résultats condensé prospectif	18
Renseignements ministériels.....	21
Profil organisationnel	21
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités	21
Contexte opérationnel.....	21
Cadre de présentation de rapports.....	22
Renseignements connexes sur le répertoire des programmes.....	23
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	23
Dépenses fiscales fédérales	23
Coordonnées de l'organisation.....	23
Annexe : définitions.....	25
Notes en fin d'ouvrage	29

De la part de la ministre

Je suis heureuse de présenter le Plan ministériel 2020-2021 de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA). L'ensemble du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique travaille à améliorer le rendement du Canada en matière d'innovation de même que les conditions facilitant les investissements des entreprises, accroître la part canadienne du commerce mondial, ainsi que bâtir un marché équitable et efficace qui favorise le choix des consommateurs et la concurrence.

Nous continuerons à collaborer avec les provinces, les territoires, les municipalités, les groupes autochtones, l'industrie, les intervenants et toute la population canadienne pour réaliser un programme économique qui soutiendra la croissance d'une économie fondée sur le savoir, et concurrentielle à l'échelle internationale, tout en veillant à atteindre nos objectifs environnementaux.

Nous comprenons aussi que la progression vers la prospérité économique varie d'une région à une autre. Nous continuerons d'appuyer un développement économique régional par les agences de développement régional qui tient compte des possibilités et des défis uniques existants à l'échelle du pays. Nous encouragerons également les occasions d'accroître le commerce et les investissements dans des secteurs clés qui sont des moteurs économiques régionaux, y compris les travaux qui se réaliseront dans le cadre de la nouvelle Stratégie fédérale pour la croissance du tourisme.

Au cours de la prochaine année, l'APECA continuera à créer des occasions de croissance durable et inclusive parmi les collectivités et les petites et moyennes entreprises (PME) du Canada atlantique. Elle aidera les PME à prendre de l'expansion et à investir dans les nouvelles technologies, notamment les technologies propres et l'automatisation, ce qui améliorera leur productivité et leur permettra d'être plus concurrentielles. L'Agence aidera également les PME à se positionner sur le marché mondial pour intensifier le commerce et attirer des investissements étrangers. L'Agence s'efforcera d'exploiter le potentiel des secteurs économiques traditionnels du Canada atlantique, notamment l'alimentation, les ressources océaniques et le tourisme, pour maximiser les retombées économiques des atouts naturels de la région. Pour s'assurer que les employeurs peuvent embaucher les personnes dont ils ont besoin pour croître et réussir, l'APECA collaborera avec ses partenaires afin d'attirer et de conserver des travailleurs qualifiés qui consolideront la main-d'œuvre et augmenteront la population de la région. L'APECA renforcera aussi ses partenariats avec les organismes de développement économique et les gouvernements autochtones pour veiller à ce que l'économie régionale offre des occasions à toute la population canadienne de la région de l'Atlantique.

Grâce à toutes ces initiatives et à d'autres encore, nous continuons à réaliser notre engagement, soit favoriser une économie dynamique et en croissance qui crée des emplois, de nouvelles possibilités et une meilleure qualité de vie pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens.



L'honorable Mélanie Joly
Ministre du Développement économique et des Langues officielles

Aperçu de nos plans

En 2020-2021, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) continuera à faire progresser une économie forte, dynamique et inclusive au Canada atlantique et à veiller à ce que les petites et moyennes entreprises (PME) et les collectivités soient bien placées pour assurer une croissance soutenue. Pour ce faire, l'Agence travaillera avec les ministères fédéraux et les quatre gouvernements provinciaux afin de promouvoir l'innovation, la croissance des entreprises, le tourisme et le développement des collectivités dans les régions urbaines et rurales. L'Agence mettra également l'accent sur les partenariats qui réunissent des intervenants de tout l'écosystème d'innovation, qui prônent l'inclusion et qui favorisent la participation de tous les groupes de gens du Canada atlantique à l'économie.

Ensemble, ces efforts feront progresser le programme économique global du gouvernement du Canada afin de créer de bons emplois pour la classe moyenne et de contribuer à ses stratégies, comme la Stratégie de développement économique rural et la Stratégie pour la croissance du tourisme. Ces efforts appuieront également plusieurs engagements figurant dans la lettre de mandat, notamment en ce qui a trait à la réponse aux possibilités et aux défis des gens du Canada atlantique, y compris le fait d'être un rassembleur et une ressource fiable.

En collaboration avec d'autres agences de développement régional (ADR), l'Agence continuera d'offrir le Programme de croissance économique régionale par l'innovation (CERI), un programme coordonné à l'échelle nationale et adapté à la région, conçu pour favoriser un environnement entrepreneurial propice à l'innovation, à la croissance et à la compétitivité. En aidant les entreprises à renforcer leur productivité et leur compétitivité, le programme contribuera à maintenir et à créer de bons emplois pour les Canadiennes et les Canadiens de la classe moyenne. En outre, l'Agence continuera à mettre en œuvre des initiatives connexes, comme les suivantes : le Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, afin de remédier aux lacunes et de renforcer les capacités de l'écosystème de l'entrepreneuriat féminin; l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon, qui vise à aider les collectivités de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick à passer à une économie à faibles émissions de carbone après la fermeture de centrales électriques alimentées au charbon; et le Fonds pour les expériences canadiennes, afin d'aider les collectivités partout au Canada à créer et à améliorer des produits, des installations et des expériences touristiques.

En 2020-2021, l'APECA mettra en œuvre des idées audacieuses pour appuyer la croissance à long terme dans la région et assurer des chances égales aux entreprises et aux collectivités du Canada atlantique. Par l'intermédiaire des priorités clés de l'Agence et des mesures collaboratives à grande échelle avec les ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et les intervenants, comme la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, l'APECA maintiendra son approche intégrée et cohésive pour l'ensemble de la région de l'Atlantique, qui consiste à tirer parti des compétences, des connaissances et des atouts collectifs afin de stimuler la croissance.

Ces efforts permettront de rapprocher la région de la réalisation de son plein potentiel dans l'économie moderne.

Entreprises – L'Agence collaborera avec les entreprises pour qu'elles tirent parti des forces et des capacités sectorielles existantes, ce qui aidera les entreprises et les secteurs clés de l'industrie à prendre de l'expansion ainsi qu'à accroître leurs exportations dans les marchés ayant un fort potentiel de croissance, en faisant ce qui suit :

- tirer parti du potentiel économique des ressources océaniques du Canada atlantique, promouvoir, au pays et à l'étranger, les produits alimentaires et les boissons de la région de l'Atlantique, et mettre l'accent sur une approche stratégique du développement touristique dans la région;
- soutenir les entreprises et les exploitants d'entreprises touristiques, y compris les exploitants autochtones, par l'intermédiaire du Plan d'action pour l'innovation touristique;
- continuer à mettre en œuvre la Stratégie de croissance du commerce et des investissements en Atlantique pour favoriser une culture de croissance par l'intermédiaire des exportations, et pour aider les entreprises régionales à réussir à l'échelle mondiale en diversifiant et en élargissant leurs marchés, en plus d'attirer l'investissement direct étranger au Canada atlantique;
- aider les entreprises du Canada atlantique axées sur la croissance à se développer en leur fournissant un soutien pratique essentiel par l'entremise du Service de croissance accélérée.

Technologies – L'Agence aidera les entreprises à investir dans les nouvelles technologies afin d'améliorer leur efficacité, leur productivité et leur compétitivité, et favorisera le développement d'entreprises fortes. L'APECA aidera les entreprises de la région de l'Atlantique à :

- poursuivre l'automatisation et l'utilisation de technologies de pointe transformatrices, comme l'intelligence artificielle et la robotique;
- établir des liens plus étroits avec les écosystèmes de l'innovation en travaillant collectivement avec d'autres partenaires publics, privés et institutionnels, et en soutenant les entreprises en démarrage;
- adopter de nouvelles technologies pour accroître la productivité et la compétitivité, y compris des technologies propres.

Collectivités – L'Agence investira dans la croissance inclusive et fournira un soutien afin de renforcer les PME et d'investir dans la capacité des collectivités à planifier, à attirer, à embaucher et à maintenir en poste les talents qualifiés. L'APECA fera ce qui suit :

- collaborer avec ses partenaires provinciaux et fédéraux afin d'accroître la main-d'œuvre qualifiée de la région et de renforcer l'économie et la diversité des collectivités du Canada

atlantique en appuyant l'immigration et en sensibilisant les gens à son égard, ainsi qu'en attirant et en conservant les nouveaux arrivants et leurs familles;

- soutenir le développement économique des Autochtones en renforçant les partenariats et en travaillant avec d'autres ministères ainsi qu'avec les gouvernements autochtones et les associations économiques;
- aider les organismes tiers sans but lucratif à soutenir les entrepreneurs sous-représentés et à remédier aux lacunes de l'écosystème afin de les aider à faire croître leurs entreprises et à trouver de nouveaux débouchés.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus de l'APECA, consulter la section « [Responsabilité essentielle : résultats et ressources prévus et principaux risques](#) » du présent rapport.

Responsabilité essentielle : résultats et ressources prévus et principaux risques

Cette section contient des renseignements détaillés sur les ressources et les résultats prévus du ministère pour sa responsabilité essentielle. Elle contient également des renseignements sur les principaux risques liés à l'atteinte de ces résultats.

Développement économique au Canada atlantique

Description

Soutenir la croissance économique, la création de richesse et la prospérité économique au Canada atlantique en misant sur la croissance propre et inclusive et sur les avantages concurrentiels régionaux. Favoriser la croissance des PME en leur offrant une aide financière directe ou indirecte par l'intermédiaire d'organismes de soutien aux entreprises. Les PME deviennent plus novatrices lorsqu'elles adoptent de nouvelles technologies et de nouveaux procédés et lorsqu'elles explorent de nouvelles possibilités d'expansion et de diversification des marchés afin de faire concurrence et de réussir sur un marché mondial.

Faits saillants de la planification

L'APECA est un rassembleur axé sur le développement économique du Canada atlantique et un collaborateur clé avec les gouvernements provinciaux, par exemple dans le cadre de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique. L'APECA investira stratégiquement dans des secteurs de croissance précis, comme les aliments, les océans, l'aquaculture, les technologies propres et le tourisme, tout en appuyant la fabrication de pointe, l'écosystème de démarrage, les exportations et une main-d'œuvre qualifiée par l'intermédiaire de l'immigration comme facteurs de compétitivité. L'Agence mettra également l'accent sur le développement économique inclusif des collectivités, y compris sur l'investissement dans les priorités autochtones en collaboration avec les partenaires autochtones. Ce faisant, l'APECA servira d'orienteur pour les entreprises de la région de l'Atlantique afin d'améliorer l'accès aux programmes et aux investissements fédéraux et d'en tirer parti.

Tout au long de 2020-2021, l'APECA continuera d'aider les entreprises à prendre de l'expansion, à développer de nouveaux marchés et à étendre leurs activités, ainsi qu'à adopter de nouvelles technologies et de nouveaux procédés. L'APECA sera la principale plateforme pour appuyer les investissements locaux dans l'écosystème de l'innovation du Canada atlantique tout en aidant les collectivités à faire progresser leurs économies et à les diversifier de façon inclusive. Ce travail sera coordonné dans tout le pays avec les autres agences de développement régional.

En 2020-2021, l'APECA s'efforcera de faire progresser ses trois résultats ministériels au moyen des initiatives, des activités et des mesures suivantes :

Les entreprises sont innovantes et en croissance au Canada atlantique

- Aider les entreprises à divers stades de développement – du démarrage à la forte croissance – à accélérer leur croissance et à prendre de l’expansion, ainsi qu’à accroître leur productivité et leur compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux par l’intermédiaire du volet Expansion des entreprises et productivité du Programme CERI.
- Collaborer avec d’autres ministères pour sensibiliser les entreprises à la nécessité d’accroître la numérisation et l’utilisation des technologies transformatrices, y compris les technologies propres, au Canada atlantique, et s’assurer que les entreprises disposent des capitaux dont elles ont besoin pour mettre en œuvre des solutions de fabrication de pointe afin d’accroître leur productivité et leur compétitivité.
- Travailler en étroite collaboration avec les principaux intervenants de la région, comme les gouvernements provinciaux, les établissements d’enseignement et les associations industrielles, pour remédier aux pénuries de main-d’œuvre et de compétences.
- Favoriser la croissance par l’intermédiaire des exportations dans les secteurs clés de l’industrie, assurer une plus grande présence des entreprises du Canada atlantique sur les marchés clés, comme l’Union européenne, et promouvoir l’investissement étranger direct dans le cadre de l’Accord sur la croissance du commerce et des investissements en Atlantique conclu avec les gouvernements des provinces de l’Atlantique, et collaborer avec des partenaires fédéraux, provinciaux et de l’industrie pour mettre en œuvre le Plan d’action pour l’innovation touristique et faire progresser la compétitivité et la capacité de production du tourisme au Canada atlantique.
- Mettre à profit les plans de croissance axés sur les entreprises dans le cadre du Service de croissance accélérée, dirigé par l’APECA au Canada atlantique et comprenant d’autres organismes fédéraux et provinciaux, en créant une chaîne de clients qui ont un fort potentiel de croissance et en leur fournissant un soutien ciblé en matière de ventes et d’exportations.
- Positionner les entreprises de technologies propres du Canada atlantique en vue de leur croissance et leur permettre d’avoir accès au financement fédéral pour les technologies propres.

Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation de technologies innovantes au Canada atlantique

- Soutenir l’élaboration et la commercialisation de nouveaux produits et services, l’adoption et l’adaptation de technologies de pointe pour accroître la productivité, et l’acquisition de compétences et de connaissances sur le marché, en insistant fortement sur des secteurs clés, comme les océans et l’alimentation.
- Offrir le volet Écosystèmes d’innovation régionaux du Programme CERI afin de créer et de favoriser la croissance et l’évolution des écosystèmes régionaux inclusifs qui appuient les besoins des entreprises et favorisent un environnement entrepreneurial propice à

l'innovation, à la croissance et à la compétitivité en rassemblant les intervenants des écosystèmes d'innovation.

- Permettre aux entreprises d'adopter des technologies et des processus propres afin d'accroître leur productivité et leur compétitivité.

Les collectivités sont diversifiées sur le plan économique au Canada atlantique

- Soutenir l'immigration pour aider à remédier aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences au Canada atlantique et servir d'orienteur, notamment en aidant les partenaires fédéraux et provinciaux à rendre permanent le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique et en créant le Programme de candidats municipaux. À cet égard, l'Agence continuera à mettre l'accent sur les employeurs et les étudiants étrangers.
- Atteindre un plus grand nombre d'entreprises autochtones en appuyant les efforts qui ciblent le renforcement des capacités et améliorer les connaissances et la sensibilisation au moyen de la cartographie interactive des activités, ainsi qu'en réunissant des partenaires fédéraux et provinciaux, des intervenants, et des collectivités au moyen de la participation conjointe à des comités, à des initiatives et à des communautés d'intérêts clés.
- Appuyer les activités qui permettent aux entreprises de se doter de la formation, des compétences et des outils nécessaires pour être concurrentielles sur les marchés mondiaux en continuant à travailler avec les Corporations au bénéfice du développement communautaire et d'autres organismes de développement communautaire.
- Appuyer les projets prioritaires et la diversification économique dans les collectivités du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse touchées par l'élimination progressive imminente de la production d'électricité à partir du charbon et la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.
- Investir dans la diversification économique des collectivités afin de promouvoir l'inclusion de groupes sous-représentés, comme les femmes, les nouveaux arrivants, les peuples autochtones, les travailleurs jeunes et âgés et les personnes handicapées.

Analyse comparative entre les sexes plus

L'Agence utilisera l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) afin d'appuyer la vitalité des collectivités et des entreprises et de comprendre les répercussions de ses politiques et de ses programmes, en particulier pour les groupes sous-représentés dans l'économie, comme les femmes, les jeunes, les peuples autochtones, les immigrants, les communautés de langue officielle en situation minoritaire et les régions rurales. L'Agence intégrera l'ACS+ dans ses évaluations de programmes, sa collecte et son analyse de données et ses politiques organisationnelles. Ces activités continueront à faire progresser le Cadre des résultats relatifs aux sexes du gouvernement du Canada, et plus précisément ses objectifs portant sur la participation et la prospérité économiques des femmes et des groupes sous-représentés, ainsi que sur le leadership et la participation démocratique, notamment son résultat prévu consistant à créer des

occasions pour les femmes et les groupes sous-représentés afin qu'ils puissent démarrer et faire croître leurs entreprises et réussir à l'échelle mondiale.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 et objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies

Les activités et les initiatives de l'Agence appuient les objectifs liés à un gouvernement à faibles émissions de carbone, à la croissance propre et à l'énergie propre, et contribuent à l'atteinte de plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, notamment en assurant une consommation durable (ODD 12.7 au moyen d'initiatives gouvernementales à faibles émissions de carbone), en construisant des infrastructures résilientes et en faisant la promotion d'une industrialisation inclusive et durable (ODD 9.5 au moyen d'initiatives de croissance propre), et en assurant l'accès à une énergie abordable, fiable et durable, et à l'énergie moderne pour tous (ODD 7.2 au moyen d'initiatives sur l'énergie propre).

Expérimentation

L'APECA favorise l'innovation et s'engage à expérimenter différentes stratégies ou méthodes afin d'offrir des programmes, d'évaluer leur pertinence et d'améliorer les services offerts aux clients. De nouvelles méthodes innovatrices seront utilisées pour concevoir et mettre en œuvre le nouveau système de gestion des programmes de subventions et de contributions de l'APECA et son portail destiné aux clients, APECA en direct, y compris les consultations et les mises à l'essai auprès des clients au cours de l'élaboration afin d'intégrer l'expertise et les perspectives des utilisateurs tout au long du prototypage itératif. Cela aidera à créer un système qui répond aux besoins des clients internes et externes.

Principaux risques

L'APECA a cerné deux principaux risques pour l'exécution de son mandat. Le premier risque est que le programme de développement économique de l'Agence soit touché par des facteurs externes qui contribuent aux incertitudes de la croissance économique au Canada atlantique. Le deuxième risque est que la capacité des intervenants de l'APECA (autres gouvernements, partenaires, collectivités et clients) à déterminer des projets stratégiques, à les mettre au point et à les mettre en œuvre avec succès ne soit pas suffisante pour appuyer la réalisation optimale des objectifs des programmes de l'APECA. L'Agence tirera parti de la souplesse de ses programmes, de son rôle de défense des intérêts et de sa planification intégrée afin d'atténuer les risques potentiels associés à une économie en évolution et à la profondeur de la capacité des intervenants régionaux. Elle effectuera des analyses sur les questions économiques régionales et collaborera avec les intervenants afin de favoriser la capacité des clients et des collectivités à atteindre les cibles établies dans le cadre des principales priorités fédérales.

Résultats prévus pour le Développement économique au Canada atlantique

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2016 2017	Résultat réel 2017 2018	Résultat réel 2018 2019
Les collectivités sont diversifiées sur le plan économique au Canada atlantique	Pourcentage de PME dont les propriétaires majoritaires sont des femmes, des Autochtones, des jeunes, des membres de minorités visibles et des personnes handicapées au Canada atlantique	17 % (femmes) 1 % (Autochtones) 10,5 % (jeunes) 4 % (membres de minorités visibles) 0,3 % (personnes handicapées)	31 mars 2021	Non disponible ¹	Non disponible ¹	17,1 % (femmes) 1,1 % (Autochtones) 10,6 % (jeunes) 4,5 % (membres de minorités visibles) 0,3 % (personnes handicapées) ²
	Pourcentage de postes professionnels, scientifiques et technologiques dans l'économie du Canada atlantique	31 %	31 mars 2021	31 %	32 %	32 %
	Effet de levier par dollar investi par l'APECA dans des projets communautaires	1,20 \$ pour chaque dollar investi par l'APECA au Canada atlantique	31 mars 2021	1,17 \$	1,37 \$	1,32 \$
Les entreprises investissent dans la mise au point et la commercialisation de technologies innovantes au Canada atlantique	Valeur des dépenses en recherche-développement (en dollars) des entreprises qui reçoivent des fonds par l'intermédiaire des programmes de l'APECA	84 millions de dollars	31 mars 2021	Non disponible ¹	Non disponible ¹	86,7 millions de dollars
	Pourcentage d'entreprises qui collaborent avec des établissements d'enseignement supérieur au Canada atlantique	18 %	31 mars 2021	Non disponible ¹	Non disponible ¹	18 %
Les entreprises sont innovantes et en croissance au Canada atlantique	Nombre d'entreprises à forte croissance au Canada atlantique	600	31 mars 2021	Non disponible ³	610	620
	Valeur des exportations de biens (en dollars) du Canada atlantique	24 milliards de dollars	31 mars 2021	19,5 milliards de dollars	24,8 milliards de dollars	26,4 milliards de dollars
	Valeur des exportations de technologies propres (en dollars) du Canada atlantique	Non disponible ¹	31 mars 2021	Non disponible ¹	Non disponible ¹	Non disponible ¹
	Taux de croissance du chiffre d'affaires des entreprises qui reçoivent du soutien par l'intermédiaire des programmes de l'APECA	8 %	31 mars 2021	7 % ⁴	7 % ⁴	9 % ⁴

¹ Certaines données ne sont pas disponibles auprès de Statistiques Canada.

² Ces chiffres représentent les données les plus récentes de Statistique Canada au moment de la rédaction du présent document. Les chiffres présentés pour les années précédentes étaient aussi les données les plus récentes au moment de la rédaction. Les données de Statistique Canada peuvent avoir été modifiées depuis que ce rapport a été rédigé.

³ Il y a eu un changement de la méthodologie utilisée par Statistique Canada afin de mesurer le nombre d'entreprises à forte croissance en fonction du revenu, et les données historiques n'ont pas encore été révisées.

⁴ En 2020-2021, les résultats pour cet indicateur ont été mis à jour selon une moyenne sur cinq ans pour pallier à l'attente (deux ans) dans la disponibilité des données fournies par Statistiques Canada et aux fluctuations dans les résultats pour cet indicateur.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de l'APECA sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)ⁱ.

Ressources financières budgétaires prévues pour le Développement économique au Canada atlantique

Dépenses budgétaires 2020 2021 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2020 2021	Dépenses prévues 2021 2022	Dépenses prévues 2022 2023
274 054 608	274 054 608	267 832 948	275 416 363

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de l'APECA sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)ⁱⁱ.

Ressources humaines prévues pour le Développement économique au Canada atlantique

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020 2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021 2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022 2023
381	381	381

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de l'APECA sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)ⁱⁱⁱ.

Service internes : résultats prévus

Description

Les Services internes comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des dix services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants :

- ▶ services de gestion des acquisitions;
- ▶ services des communications;
- ▶ services de gestion des finances;
- ▶ services de gestion des ressources humaines;
- ▶ services de gestion de l'information;
- ▶ services des technologies de l'information;
- ▶ services juridiques;
- ▶ services de gestion du matériel;
- ▶ services de gestion et de surveillance;
- ▶ services de gestion des biens immobiliers.

Faits saillants de la planification

En 2020-2021, l'APECA appuiera le bien-être en milieu de travail en continuant à favoriser un milieu de travail sain, diversifié et innovateur par la mise en œuvre d'initiatives en matière de mieux-être, de diversité et d'inclusion, comme son Plan d'action pour la santé mentale, son Plan d'action pour les langues officielles et son Plan d'action sur l'équité en matière d'emploi, la diversité et l'inclusion.

L'APECA mettra en œuvre des initiatives organisationnelles visant à renforcer et à améliorer l'efficacité des services et de l'exécution des programmes, et à miser sur son excellence.

Plus précisément, l'APECA fera ce qui suit :

- poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre du système commun de gestion des programmes de subventions et de contributions en collaboration avec d'autres ADR, et le renforcement de sa stratégie de mesure du rendement;
- mettre en œuvre des initiatives de GI-TI à l'appui du Plan stratégique des opérations numériques de 2018 à 2022 du gouvernement du Canada. Ces initiatives axées sur l'utilisateur et les services visent notamment à créer un milieu de travail de plus en plus ouvert, collaboratif et accessible axé sur le numérique grâce à l'utilisation de technologies modernes, de pratiques technologiques et de l'intendance des renseignements.

- travailler en collaboration avec les organismes centraux afin d'élaborer des stratégies visant à déterminer les risques liés à la cybersécurité et à les atténuer, et à protéger l'information;
- continuer à mettre en œuvre l'initiative de modernisation du milieu de travail du gouvernement du Canada en créant des lieux de travail ouverts, souples et connectés dans ses différents emplacements au Canada atlantique.

Ressources financières budgétaires prévues pour les Services internes

Dépenses budgétaires 2020 2021 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2020 2021	Dépenses prévues 2021 2022	Dépenses prévues 2022 2023
26 961 156	26 961 156	26 265 143	26 345 015

Ressources humaines prévues pour les Services internes

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020 2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021 2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022 2023
196	196	196

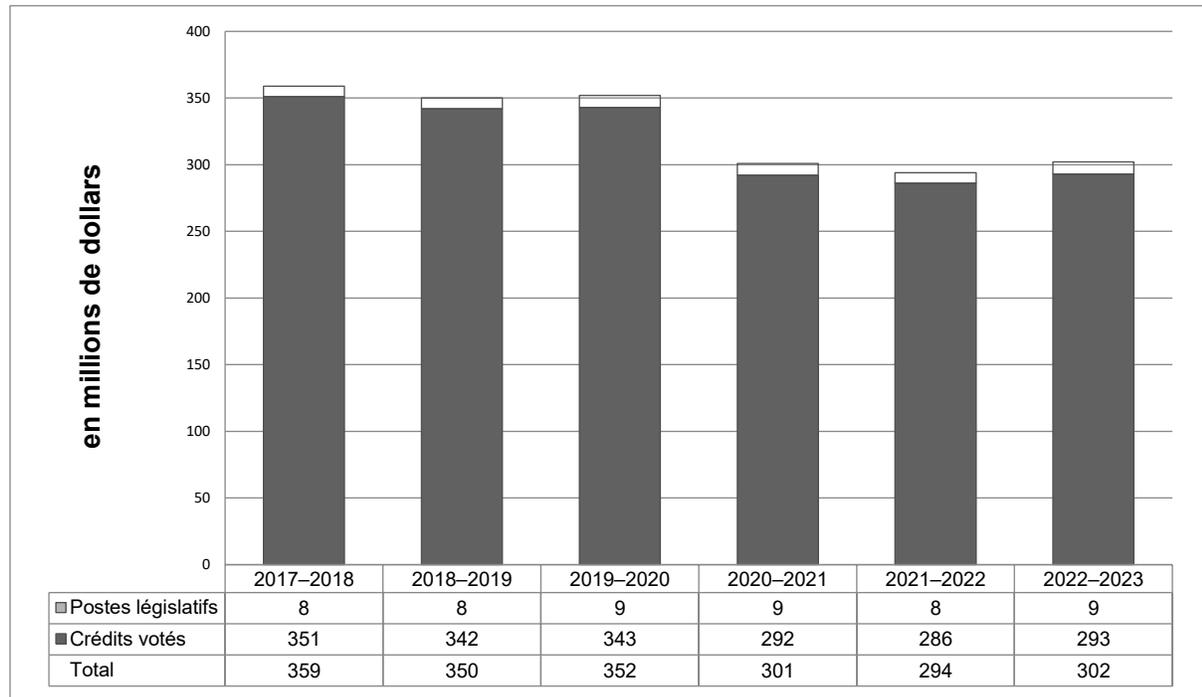
Dépenses et ressources humaines

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines du ministère prévues pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice à venir avec les dépenses réelles pour l'exercice en cours et les exercices précédents.

Dépenses prévues

Dépenses ministérielles de 2017-2018 à 2022-2023

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.



Dépenses réelles : 2017-2018, 2018-2019. Dépenses prévues : 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, et 2022-2023.

Les dépenses prévues pour 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 ne comprennent pas les montants excédentaires liés au recouvrement de contributions remboursables, parce que les décisions concernant le montant excédentaire recouvré qui peut être réinvesti par l'Agence sont prises plus tard au cours du cycle financier.

Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les Services internes (en dollars)

Le tableau ci-dessous présente les dépenses réelles, les prévisions des dépenses et les dépenses prévues pour chaque responsabilité essentielle de l'APECA et pour les Services internes pour les exercices pertinents à l'année de planification en cours.

Responsabilité essentielle et Services internes	Dépenses 2017 2018	Dépenses 2018 2019	Prévisions des dépenses 2019 2020	Dépenses budgétaires 2020 2021 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2020 2021	Dépenses prévues 2021 2022	Dépenses prévues 2022 2023
Développement économique au Canada atlantique	332 744 431	323 354 426	325 011 474	274 054 608	274 054 608	267 832 948	275 416 363
Total partiel	332 744 431	323 354 426	325 011 474	274 054 608	274 054 608	267 832 948	275 416 363
Services internes	26 241 166	26 243 126	26 823 604	26 961 156	26 961 156	26 265 143	26 345 015
Total	358 985 597	349 597 552	351 835 078	301 015 764	301 015 764	294 098 091	301 761 378

Dans le Budget principal des dépenses de 2020-2021, le financement disponible de l'Agence s'élève à 301,0 millions de dollars. Cela représente une diminution de 50,8 millions de dollars par rapport aux dépenses prévues pour 2019-2020, soit 351,8 millions de dollars. La variation est expliquée comme suit :

- une diminution totale de 53,4 millions de dollars en raison des facteurs suivants :
 - 27,5 millions de dollars liés au recouvrement des contributions remboursables. Il s'agit d'un rajustement requis annuellement pour tenir compte des recouvrements qui dépassent le montant de base inclus dans les niveaux de référence de l'APECA;
 - 12,5 millions de dollars liés au report de fonds en raison de retards dans le projet ou la passation de marchés;
 - 6,8 millions de dollars en raison de l'expiration du financement temporaire à l'appui du Programme CERI – initiative de soutien aux petites et moyennes entreprises utilisatrices d'acier et d'aluminium;
 - 3,1 millions de dollars liés au montant transféré du ministère de la Défense nationale à l'appui du Forum d'Halifax de la sécurité internationale;
 - 2,5 millions de dollars du financement annoncé dans le budget de 2018 (ce qui a donné lieu à un transfert de fonds à Ressources naturelles Canada) pour la protection des emplois dans le secteur forestier de l'Est du Canada;
 - 0,8 million de dollars en raison de l'expiration du financement temporaire annoncé dans le budget de 2018 pour la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat;

- 0,1 million de dollars pour le projet Promouvoir l'innovation rurale réalisé par l'Organisation de coopération et de développement économiques;
- 0,1 million de dollars pour le volet national du Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat.

- Cette diminution est compensée par une augmentation totale de 2,6 millions de dollars liée au financement temporaire annoncé dans le budget de 2019 concernant le lancement d'une stratégie fédérale pour l'emploi et le tourisme.

En 2021-2022, les dépenses prévues s'élèvent à 294,1 millions de dollars, soit une diminution de 6,9 millions de dollars par rapport aux 301,0 millions de dollars du Budget principal des dépenses de 2020-2021, en raison de ce qui suit :

- 4,8 millions de dollars en raison de l'expiration du financement temporaire annoncé dans le budget de 2019 concernant le lancement d'une stratégie fédérale pour l'emploi et le tourisme;
- 0,9 million de dollars des allocations de rémunération résultant de la révision des conventions collectives;
- 0,8 million de dollars du financement annoncé dans le budget de 2018 (ce qui a donné lieu à un transfert de fonds à Ressources naturelles Canada) pour la protection des emplois dans le secteur forestier de l'Est du Canada;
- 0,4 million de dollars en ajustements divers.

En 2022-2023, les dépenses prévues s'élèvent à 301,8 millions de dollars, soit une augmentation de 7,7 millions de dollars par rapport aux dépenses prévues de 294,1 millions de dollars en 2021-2022, en raison de ce qui suit :

- 7,4 millions de dollars résultant de la conclusion du financement annoncé dans le budget de 2018 (en raison d'un transfert de fonds à Ressources naturelles Canada) concernant la protection des emplois dans le secteur forestier de l'Est du Canada;
- 0,2 million de dollars résultant de l'appui au Programme de la plateforme nord-américaine pour le développement du commerce international (menée par Affaires mondiales Canada);
- 0,1 million de dollars des allocations de rémunération résultant de la révision des conventions collectives.

Ressources humaines prévues

Le tableau ci-dessous présente les équivalents temps plein réels, les prévisions d'équivalents temps plein et les équivalents temps plein prévus pour chaque responsabilité essentielle du cadre ministériel des résultats de l'APECA et pour les Services internes pour les exercices pertinents à l'année de planification en cours.

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les Services internes

Responsabilité essentielle et Services internes	Équivalents temps plein réels 2017 2018	Équivalents temps plein réels 2018 2019	Prévisions d'équivalents temps plein 2019 2020	Équivalents temps plein prévus 2020 2021	Équivalents temps plein prévus 2021 2022	Équivalents temps plein prévus 2022 2023
Développement économique au Canada atlantique	376	378	378	381	381	381
Total partiel	376	378	378	381	381	381
Services internes	195	194	199	196	196	196
Total	571	572	577	577	577	577

Les niveaux de ressources humaines à l'APECA demeurent stables. Les fluctuations mineures qui surviennent reflètent la restructuration des ressources humaines afin d'appuyer les priorités et les projets. L'Agence continuera d'atteindre ses résultats en affectant ses ressources humaines afin d'appuyer de façon optimale ses priorités et ses programmes.

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits de l'APECA sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses 2020-2021](#)^{iv}.

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensés prospectif donne un aperçu des opérations de l'APECA de 2019-2020 à 2020-2021.

Les montants des prévisions des résultats et des résultats prévus dans le présent état des résultats ont été préparés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les montants des prévisions des dépenses et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du plan ministériel ont été

établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le [site Web](#) de l'APECA.

État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions des résultats 2019 2020	Résultats prévus 2020 2021	Écart (résultats prévus pour 2020 2021 moins prévisions des résultats de 2019 2020)
Total des dépenses	252 412 678	245 390 294	(7 022 383)
Total des revenus	28 909	17 058	(11 851)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	252 383 769	245 373 236	(7 010 532)

Les dépenses totales prévues pour l'exercice 2020-2021 sont de 245,4 millions de dollars, soit une diminution de 7,0 millions de dollars par rapport aux résultats prévus pour 2019-2020. Les dépenses prévues ne comprennent pas les paiements de transfert de contributions à remboursement non conditionnel, qui sont estimés à 84,1 millions de dollars. Ces paiements de transfert sont considérés comme des actifs.

Les revenus totaux représentent le gain sur l'aliénation d'immobilisations corporelles.

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle :

L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée

Administrateur général :

Francis P. McGuire, président

Portefeuille ministériel :

Innovation, Sciences et Développement économique

Instruments habilitants :

Partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, L.R.C. (1985), ch. 41 (4^e suppl.), aussi appelée *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*. Consulter le [site Web du ministère de la Justice du Canada](#) pour obtenir plus d'information.

Année d'incorporation ou de création:

1987

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le [site Web de l'APECA](#).

Pour de plus amples informations sur les engagements de la lettre de mandat organisationnelle du ministère, voir la « [lettre de mandat de la ministre](#) ».

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont accessibles sur le [site Web de l'APECA](#).

Cadre de présentation de rapports

Le cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes approuvés de l'APECA pour 2020-2021 sont illustrés ci-dessous.

Cadre ministériel des résultats	Responsabilité essentielle : Développement économique au Canada atlantique		Services internes	
	Résultat ministériel : Les collectivités sont diversifiées sur le plan économique au Canada atlantique	Indicateur : Pourcentage de PME dont les propriétaires majoritaires sont des femmes, des Autochtones, des jeunes, des membres de minorités visibles et des personnes handicapées au Canada atlantique		
		Indicateur : Pourcentage de postes professionnels, scientifiques et technologiques dans l'économie du Canada atlantique		
		Indicateur : Effet de levier par dollar investi par l'APECA dans des projets communautaires		
	Résultat ministériel : Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation de technologies innovantes au Canada atlantique	Indicateur : Valeur des dépenses en recherche-développement (en dollars) des entreprises qui reçoivent des fonds par l'entremise des programmes de l'APECA		
		Indicateur : Pourcentage d'entreprises qui collaborent avec des établissements d'enseignement supérieur au Canada atlantique		
	Résultat ministériel : Les entreprises sont innovantes et en croissance au Canada atlantique	Indicateur : Nombre d'entreprises à forte croissance au Canada atlantique		
		Indicateur : Valeur des exportations de biens (en dollars) du Canada atlantique		
		Indicateur : Valeur des exportations de technologies propres (en dollars) du Canada atlantique		
		Indicateur : Taux de croissance du chiffre d'affaires des entreprises qui reçoivent du soutien par l'intermédiaire des programmes de l'APECA		
	Répertoire des programmes	Programme : Collectivités inclusives		
		Programme : Collectivités diversifiées		
Programme : Recherche-développement et commercialisation				
Programme : Écosystème d'innovation				
Programme : Croissance des entreprises				
Programme : Commerce et investissement				
Programme : Recherche stratégique et mobilisation				

Renseignements connexes sur le répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes de l'APECA sont accessibles dans l'[InfoBase du GC^v](#).

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le [site Web de l'APECA](#).

- ▶ [Stratégie ministérielle de développement durable](#)
- ▶ [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert](#)
- ▶ [Analyse comparative entre les sexes plus](#)

Dépenses fiscales fédérales

Le plan ministériel de l'APECA ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales qui sont liées à ses résultats prévus pour 2020-2021.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérales dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales^{vi}](#). Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent uniquement du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Case postale 6051
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 9J8

Adresse de messagerie :
644, rue Main
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1E2

Renseignements généraux : 506-851-2271
Sans frais (au Canada et aux États-Unis) : 1-800-561-7862
Télécopieur : 506-851-7403
Télécopieur sécurisé : 506-857-1301
ATS : 1-877-456-6500

Accès à l'information et protection des renseignements personnels : 506-851-2271
<http://www.acoa-apeca.gc.ca/fra/Pages/Accueil.aspx>

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres en tenant compte de multiples facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)

Conduite d'activités visant d'abord à explorer, puis à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions, afin d'étayer la prise de décisions sur des éléments probants et d'améliorer les résultats pour les Canadiens en examinant ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles choses), mais est distincte de celle-ci, car elle suppose une comparaison rigoureuse des résultats. Par exemple, l'utilisation d'un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiennes et les Canadiens peut être une innovation; tester systématiquement le nouveau site Web par rapport aux outils de sensibilisation existants ou à un ancien site Web pour voir lequel favorise un engagement accru est une expérimentation.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère sur une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Plan ou projet sur lequel un ministère a choisi de se concentrer et de faire rapport au cours de la période de planification. Les priorités ministérielles représentent ce qui est le plus important ou ce qui doit être fait en premier pour appuyer l'atteinte des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2020-2021, les priorités pangouvernementales renvoient aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement énoncé dans le discours du Trône de 2015 : Croissance de la classe moyenne; Un gouvernement ouvert et transparent; Un environnement sain et une économie forte; La diversité fait la force du Canada; Sécurité et possibilités.

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présentation d'information sur les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Conséquence ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

résultat stratégique (strategic outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiennes et les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Notes en fin d'ouvrage

- i. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- iii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- iv. Budget principal des dépenses 2018-2019, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- v. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- vi. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>